



Convocation

Assemblée communale extraordinaire

Le lundi 31 mars 2025, à 20 h dans la salle communale.

Ordre du jour :

- 1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée du 9 décembre 2024.**
- 2. Acceptation des tarifs des prestations du SEC (Service Electrique de Courchapoix).**
- 3. Prendre connaissance et adopter le projet de plan d'aménagement local révisé (PAL) comprenant le plan de zones, le règlement communal sur les constructions et le plan des dangers naturels.**

Le conseil communal

Courchapoix, le 6 mars 2025